

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 25 juin 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 juin 2012

2012 DAC 441 Subvention à l'association Compagnie Varsorio (19e)

M. Christophe GIRARD, Mme GISÈLE STIEVENARD Rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 5 juin 2012 par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association Compagnie Varsorio ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du 12 juin 2012 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe Girard au nom de la 9e commission et Mme Gisèle Stievenard au nom de la 5e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 1.000 euros est attribuée à l'association Compagnie Varsorio située 66 bis rue d'Aubervilliers-Bâtiment 2- 75019 Paris, au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la politique de la ville pour l'organisation de son projet l'Année du Masque en 2012. X07699 ; 9385 ; 2012_03543.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2012, nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004 : provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.